

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 26 NOVEMBRE 2021

Convocations adressées le : vendredi 19 novembre 2021

Nombre de délégués titulaires présents : 6

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 4

Nombre de pouvoirs attribués : 2

Nombre de délégués votants : 12 (dont 2 pouvoirs)

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Wilfried SCHWARTZ ; Christophe BOULANGER ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ;
Michel GILLOT ; Brigitte PINEAU ; Laurent RAYMOND

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Corinne CHAILLEUX ; Michel PADONOU ; Nathalie SAVATON

Suppléants sans voix délibérative :

Sébastien CLEMENT ; Régis SALIC ;

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Brigitte PINEAU pour Franck MAZET ; Christophe BOULANGER pour
Emmanuel DENIS

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Emmanuel DENIS ; Emmanuel FRANCOIS ; Christian GATARD ;
Patrick LEFRANCOIS ; Sébastien MARAIS ; Franck MAZET

Secrétaire de séance :

Michel GILLOT

**C 21/11/05 - TRANSPORTS – APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A
LA CENTRALE D'INFORMATION MULTIMODALE JV MALIN**

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Contexte

L'information des voyageurs est un levier essentiel du développement du transport collectif. Les usagers des transports publics attendent une information claire et multimodale pour préparer leur voyage et une information dynamique sur les situations perturbées pendant leur trajet.

La Centrale d'Information Multimodale (CIM) jvmalin.fr a été mise en place dès 2010 afin de répondre à cet enjeu : c'est avant tout un calculateur d'itinéraires en transports en commun à l'échelle de la région Centre qui a vocation à :

- Offrir un meilleur accès à l'information sur les transports de voyageurs ;
- Faciliter les pratiques multimodales ;
- Promouvoir et accroître l'usage des transports en commun ;

Le regroupement de l'offre commerciale de plusieurs opérateurs permet en effet d'améliorer les correspondances entre les modes doux, l'automobile et les réseaux locaux ou régionaux de transport de voyageurs.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

La Région Centre-Val de Loire est maître d'ouvrage de la CIM jvmalin.fr dont elle confie par marché public la réalisation et l'exploitation à un prestataire. Ainsi, un marché d'une durée maximum de 8 ans a été notifié le 17/11/2020 au groupement Instant System / Okina afin de poursuivre l'exploitation et la maintenance de la CIM et d'assurer son évolution ainsi que l'entrée éventuelle de nouveaux partenaires.

Périmètre géographique

Le périmètre géographique de la CIM a évolué progressivement pour couvrir aujourd'hui la quasi-totalité des réseaux de transport et offres de mobilité présents ou empruntant le territoire régional : le réseau régional REMI - fer et route - et 13 réseaux d'Autorités Organisatrices de la Mobilité urbaines.

Ce périmètre est susceptible d'évoluer. L'entrée de nouveaux partenaires ou le départ de partenaires se matérialisera par un avenant à la présente convention.

Convention partenariale

Les 13 autorités Organisatrices de la Mobilité de la région Centre Val de Loire actuellement partenaires de la CIM contribuent à son fonctionnement technique en fournissant leurs données de transports et participent financièrement au prorata de leur population. La part du Syndicat des Mobilités de Touraine s'élève ainsi à 7,4 %.

Une convention partenariale définit les obligations des partenaires : elle a été renouvelée en 2012 puis en 2016 pour une durée de 5 ans. Il est donc nécessaire qu'une nouvelle convention indique les modalités de participation financière de l'ensemble des partenaires et précise la gouvernance de cette CIM.

La convention définit l'organisation fonctionnelle de la phase d'exploitation du service d'information multimodale (modalités de mise en œuvre du système et son exploitation, de mise à jour des données, rôle des autorités organisatrices de la mobilité et de leur exploitant, missions des autres partenaires...). Elle prévoit également les possibilités d'évolutions fonctionnelles du système.

Cette convention précise également les clauses juridiques (droits et devoirs de chaque partie, propriété des données, relations contractuelles entre la Région, maître d'ouvrage, et les parties signataires).

Elle définit par ailleurs les engagements financiers entre les parties signataires et la Région ainsi que les modalités des flux financiers entre les parties.

Périmètre technique : fonctionnalités de la CIM

La version actuelle de Jvmlin.fr présente les fonctionnalités suivantes :

- Recherche d'itinéraires intégrant les données théoriques de l'ensemble des réseaux partenaires, y compris les offres de TAD, le rabattement piéton et vélo, etc. La recherche d'itinéraires valorise les alternatives à la voiture : les Parking-Relais, les aires de covoiturage et les vélo-stations sont présentés dans le calculateur d'itinéraire.
- Calculateur d'itinéraires en vélo, avec lorsque c'est possible, un lien vers Geovelo ;
- Recherche des horaires de transport des réseaux (lignes régulières) intégrant les données temps réel ;
- Informations circonstanciées (perturbations ou événements festifs) sont présentées dans un contenu éditorial et dans le calculateur d'itinéraire ;
- Calcul tarifaire et information sur les gammes tarifaires des partenaires ;
- Disponibilité des VLS en temps réel ;
- Repérage des itinéraires facilité grâce à une cartographie interactive affichant les tracés des lignes empruntées par les itinéraires proposés ;
- Information éditoriale sur les services commerciaux proposés par les partenaires et sur la démarche interopérable jvmlin ;

- L'alimentation en données de la plate-forme nationale pour le compte des partenaires

La nouvelle version de Jvmalin.fr conserve le périmètre fonctionnel actuel et présente les fonctionnalités suivantes :

- Une généralisation de l'utilisation des données temps réel des partenaires, avec prise en compte dans la recherche d'itinéraires des données temps réel
- Une intégration poussée du calculateur d'itinéraires vélo Geovelo sur les territoires couverts ;
- Une intégration forte entre le calculateur d'itinéraires jvmalin et les solutions de TAD dynamique des partenaires ;
- La prise en compte des données d'Ile de France Mobilités dans le calculateur d'itinéraires ;
- Calculateur voiture prenant en compte les données de circulation en temps réel et le covoiturage ;
- Une meilleure prise en compte de la combinaison des modes de transport ;
- Un véritable calculateur tarifaire, prenant en compte les spécificités des profils des utilisateurs ;
- Outil d'analyse statistique performant ;
- L'intégration de solutions de mobilité diversifiées (Cars longue distance, offre en libre-service) ;
- L'intégration des solutions de covoiturage, recrutées dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêts de la Région, pour proposer des offres 100% covoiturage ou en combinaison avec les TC ;
- Une meilleure accessibilité pour tous les handicaps y compris mental, avec une meilleure lisibilité et compréhension pour tous (Falc- facile à lire et à comprendre) pour s'adapter à tous les publics.
- La nouvelle version de jvmalin pose par ailleurs les bases nécessaires à la vente de titres de transport.

Budget

Au lancement du marché, les partenaires ont validé le périmètre fonctionnel comprenant :

- des parties forfaitaires (mise en service et exploitation jusqu'à 5 ans après la notification du marché)
- et des options déclenchées par bon de commande (2 interfaces avec des systèmes de TAD dynamique ; 3 interfaces avec des services de covoiturage ; l'intégration des données d'Ile de France Mobilité ; l'intégration des données des deux exploitants de cars longue distance.)

Le coût total (investissement et charges d'exploitation) est évalué à **913 721,50 € HT**.
La quote-part du Syndicat des Mobilités de Touraine comprend :

- une contribution à l'investissement initial en 2022 pour un montant de **28 591,52 € HT**
- une participation au fonctionnement annuel pour l'exploitation de la CIM de **9 762,73 € HT/an** soit **39 050,91 € HT** sur 4 ans (2023-2026).

Durée de la convention

La présente convention est liée à l'exécution du marché de renouvellement et d'exploitation du SIM jvmalin.fr en région Centre-Val de Loire. Ce marché a été attribué à un prestataire pour une durée minimum de 5 ans à compter de sa date de notification le 17/11/2020.

La présente convention conclue entre les partenaires et la Région prendra effet au 08/12/2021 et arrivera à terme le 17/11/2026.

En cas de reconduction du marché, la présente convention pourra être reconduite par avenant au plus tard jusqu'au 01/11/2029.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

- **APPROUVE** la convention multipartenariale relative à l'exploitation et au financement de la Centrale d'Information Multimodale jvmalin.fr en Région Centre,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer tous actes, toutes démarches et à signer tous documents afférents à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente délibération,

Le Comité adopte à l'unanimité.



**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,
La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,**

Laurence MARIN

